

**Intervention d'Alfred MARIE-JEANNE**  
**Président de la Collectivité Territoriale de MARTINIQUE**  
**Séminaire International Sargasses/ Conférence de Coopération Régionale**  
**Mercredi 3 Octobre 2018**

Mesdames et Messieurs,

7 ans déjà que des échouages massifs de sargasses sont observés sur les côtes martiniquaises, mais aussi dans tout notre bassin de vie caribéen.

Cet aléa inattendu se surajoute à d'autres. C'est une véritable catastrophe naturelle.

Dès 2015, en tant que député, j'ai interpellé le gouvernement sur la nécessaire reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle afin de nous doter des outils juridiques et financiers adéquats pour y faire face.

J'ai cette année, renouvelé ma demande, compte tenu de la double contamination à la Chloredécone et à la pollution aux sargasses.

En vain ! Alors que la quantité de ces dernières augmente, que la durée des échouages se rallonge, et que ses conséquences néfastes s'amplifient.

Ce phénomène est certainement inhérent à des causes naturelles. Mais il est indiscutablement engendré et amplifié par l'activité humaine irréfléchie et démesurée qui accentue le dérèglement climatique.

Nos petits territoires de la Caraïbe sont les premières et principales victimes de cette tragédie funeste.

Ce séminaire s'imposait et je l'ai voulu.

A ce propos, je remercie le Ministère des Outre-mer d'avoir compris le bien-fondé de la demande, et de l'ouverture à nos voisins qui subissent les mêmes effets néfastes au plan sanitaire économique et écologique.

Face à l'urgence, nous ne sommes pas restés spectateurs du drame.

Et c'est ainsi, que la CTM a accompagné les communes du littoral affectées et les communautés de communes pour l'enlèvement des sargasses.

En partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la CTM recherche des solutions efficaces, pour la mise en place de filières de collecte et de valorisation des sargasses.

Mesdames et Messieurs,

Il s'agit pour nous de faire de cette contrariété, une opportunité.

Pour rappel, près de 90% des algues collectées en Martinique sont simplement stockées. La recherche de solutions doit être partenariale à dimension caribéenne et internationale.

Pour faire face à ce phénomène, l'étape primordiale est celle de la connaissance. Il nous faut collationner les études et les expérimentations menées en Caraïbe et ailleurs et partager nos résultats et nos retours d'expérience.

La recherche scientifique doit être accentuée. C'est en sens que nous répondrons à l'Appel à projets lancé par l'Agence Nationale de la Recherche.

Nous devons impérativement sortir d'une gestion d'urgence épisodique des sargasses pour entrer dans un véritable plan de gestion du phénomène. C'est en tout cas l'engagement que je porte à la tête de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Lors de la visite de l'ancien ministre de l'environnement, M. Nicolas HULOT je l'ai sensibilisé sur la nécessité de s'attaquer au phénomène avant son échouage sur nos côtes, de prendre en compte la santé des populations et de mettre en place des mesures d'accompagnement des professionnels.

Des engagements ont été pris, j'espère qu'ils seront tenus.

Monsieur l'Ambassadeur délégué à la coopération, vous avez répondu positivement à mon initiative d'organiser ce premier séminaire international sur l'invasion des sargasses en Martinique.

Je souhaite que les conclusions et recommandations fassent l'objet de véritables plans d'actions partagés avec nos partenaires ici présents.

Quelles que soient les difficultés à surmonter, il nous faut faire bloc, il nous faut faire front.

Bon séminaire à tous !

**Mèsi Anpil Mèsi Anchay**

**ALFRED MARIE-JEANNE**

**Président de la Collectivité Territoriale de Martinique**